

Avis de constitution

SOCIETE « HOLY TRANSPORT » en abrégé « HT »

Siège ABIDJAN, ABOBO NDOTRE, non loin de la
boulangerie PARIS BAGUETTE, lot 387, Ilot 40,, Lot 387,
Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOLY TRANSPORT » en abrégé «
HT »

Objet :

- TRANSPORT, VTC
- IMPORT EXPORT, COMMERCE GENERAL
- ACHAT ET VENTE DE VEHICULES
- FOURNITURES ET MATERIELS DE BUREAU .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, ABOBO NDOTRE, non loin de la boulangerie PARIS BAGUETTE, lot 387, Ilot 40,, Lot 387, Ilot 40

Dirigeant(s) M SILUE N'GOLO PAUL EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00968 du 31/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05830/GTCA/RC/2024 du 31/01/2024

